

Aides pour les jeunes

Les aides financières pour les élèves et parents d'élèves de la maternelle aux études supérieures

La scolarité des enfants, adolescents et jeunes adultes induit des dépenses incontournables et onéreuses pour les familles. Allocation de Rentrée Scolaire, bourses, Pass'Sport etc. Différentes aides financières existent pour soutenir les foyers aux revenus modestes. Voici les principales aides à connaître.

Les aides accessibles quel que soit le niveau d'études

- **Allocation de rentrée scolaire (ARS)** : pour soutenir les familles d'enfants de 6 à 18 ans, afin de faire face aux dépenses de la rentrée scolaire. Plus d'infos sur [caf.fr](https://www.caf.fr)
- **Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)** : pour soutenir les familles dont un enfant de moins de 20 ans présente une incapacité comprise entre 50% et 79 %. Plus d'infos sur [caf.fr](https://www.caf.fr)
- **Aide au temps libre (ATL) et bons loisirs** : pour le financement des activités extra-scolaires des enfants et adolescents de 4 à 16 ans. Plus d'infos sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)
- **Pass'Sport** : pour financer la rentrée sportive des enfants et jeunes adultes inscrits dans une association sportive, dans un club ou dans une salle de sport. Plus d'infos sur sports.gouv.fr

Les aides à l'école maternelle

- **Complément de libre choix du mode de garde (CMG)** : pour financer une partie des dépenses liées à la garde de votre enfant de moins de 6 ans. Plus d'infos sur [caf.fr](https://www.caf.fr)
- **Cantine à 1 €** : aide de l'État destinée aux communes rurales défavorisées de moins de 10 000 habitants et qui profite aux familles les plus modestes. Plus d'infos sur [asp-public.fr](https://www.asp-public.fr)

Les aides à l'école élémentaire

- **Bourse de fréquentation scolaire** : attribuée aux enfants demi-pensionnaires ou pensionnaires scolarisés dans une école élémentaire éloignée du domicile familial. Plus d'infos sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)

- **Cantine à 1 €** : aide de l'État destinée aux communes rurales défavorisées de moins de 10 000 habitants et qui profite aux familles les plus modestes. Plus d'infos sur asp-public.fr

Les aides au collège

- **Bourse des collèges** : attribuées aux collégiens pour une année scolaire, et versées en trois fois selon les ressources et le nombre d'enfants à charge du foyer. Accès au [simulateur de bourse](#)
- **Fonds social collégien** : aide exceptionnelle pour soutenir les familles en situations financières difficiles face aux dépenses de scolarité de leurs enfants collégiens. Plus d'infos sur Service-Public.fr
- **Fonds social pour les cantines** : aide attribuée par le chef d'établissement scolaire aux collégiens issus de milieux défavorisés. Plus d'infos sur Service-Public.fr
- **Prime à l'internat** : pour les collégiens boursiers et scolarisés en internat, versée en trois fois. Plus d'infos sur Service-Public.fr

Les aides au lycée

- **Bourse de lycée** : attribuée aux lycéens pour une année scolaire, et versée en trois fois selon les ressources et le nombre d'enfants à charge du foyer. Accès au [simulateur de bourse](#)
- **Prime de reprise d'études** : destinée aux lycéens boursiers en reprise d'études professionnelles, suite à l'abandon de leur cursus initial. Plus d'infos sur Service-Public.fr
- **Bourse au mérite** : dispositif complémentaire versé aux lycéens boursiers ayant obtenu une mention "bien" ou "très bien" au diplôme national du brevet. Plus d'infos sur Service-Public.fr
- **Fonds social lycéen** : aide exceptionnelle pour soutenir les familles en situations financières difficiles face aux dépenses de scolarité de leurs enfants lycéens. Plus d'infos sur Service-Public.fr
- **Fonds social pour les cantines** : aide attribuée par le chef d'établissement scolaire aux lycéens issus de milieux défavorisés. Plus d'infos sur Service-Public.fr
- **Prime à l'internat** : pour les lycéens boursiers et scolarisés en internat. Plus d'infos sur Service-Public.fr

- **Prime d'équipement dans la voie professionnelle** : destinée aux lycéens boursiers en cursus professionnel (brevet de technicien, CAP, bac pro...). Plus d'infos sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)

Les aides aux études supérieures

- **Bourse sur critères sociaux (BCS)** : attribuée sous conditions (études, âge, diplômes, nationalité et ressources) aux étudiants et futurs étudiants en difficultés matérielles. Accès au [simulateur](#)
- **Aide au mérite** : destinée aux étudiants boursiers les plus méritants, percevable jusqu'à plus de 3 fois par un même élève. Plus d'infos sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)
- **Bourses Talents** : versée aux étudiants les plus méritants pour préparer certains concours de la fonction publique. Plus d'infos sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)
- **Allocation spécifique annuelle** : attribuée sous conditions par le Crous aux étudiants non boursiers en difficultés financières durables. Plus d'infos sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)
- **Aide spécifique ponctuelle** : attribuée sous conditions par le Crous aux étudiants non boursiers en difficultés financières passagères. Plus d'infos sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)
- **Accès à un compte bancaire** : pour les élèves majeurs, certaines banques en ligne proposent, sans conditions de revenus, des comptes 100% gratuits pour les fonctionnalités les plus utiles (carte bancaire, virements instantanés, plafond de paiement élevé etc.). Plus d'infos sur [les meilleures banques en ligne sur le site de Laprovence](#)
- **Aide à la mobilité Parcoursup** : attribuée aux bacheliers boursiers qui font leur rentrée dans l'enseignement supérieur en dehors de leur académie de résidence. Plus d'infos sur amp.etudiant.gouv.fr
- **Aide à la mobilité internationale** : attribuée aux étudiants boursiers qui suivent une formation supérieure à l'étranger, ou qui effectuent un stage international. Plus d'infos sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)
- **Aide à la mobilité pour l'étudiant en Master** : destinée aux étudiants boursiers qui poursuivent leurs études supérieures en Master dans une autre région académique. Plus d'infos sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)
- **Prêt étudiant garanti par l'Etat** : prêt étudiant accordé par une banque sans justificatif de revenus pour un montant maximum de 20 000 euros. Plus d'infos sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)

- **Microcrédit** : un microcrédit est un prêt accordé sans conditions de revenus. Il peut être utilisé pour financer un projet personnel, visant à une insertion sociale ou professionnelle (études supérieures payantes, frais de scolarité, matériel scolaire etc.). Il est également possible de racheter tout ou partie d'un contrat d'assurance-vie si une épargne dédiée a été constituée. Plus d'infos sur les meilleures assurance-vie sur [Finance-Heros.fr](https://finance-heros.fr)
- **Logement étudiant du Crous** : logements en résidence universitaire attribués sous conditions (études, âge, diplômes, nationalité et ressources). Plus d'infos sur trouverunlogement.lescrous.fr
- **Allocation de logement social (ALS)** : versée aux étudiants qui résident dans tous types de logements non conventionnés, afin de réduire le loyer. Plus d'infos sur [Service-Public.fr](https://service-public.fr)
- **Aide personnalisée au logement (APL)** : versée aux étudiants qui résident dans un logement conventionné, afin de réduire le montant du loyer. Plus d'infos sur [Service-Public.fr](https://service-public.fr)
- **Bourse Erasmus+** : versée pour couvrir les frais de voyage et de séjour dans le pays européen d'accueil. Plus d'infos sur [Service-Public.fr](https://service-public.fr)
- **Avance Loca-Pass** : prêt gratuit accordé par Action logement à un locataire étudiant pour financer le dépôt de garantie demandé par son propriétaire bailleur. Plus d'infos sur [Actionlogement.fr](https://actionlogement.fr)
- **Garantie Visale** : caution accordée gratuitement par Action logement à un locataire étudiant. Plus d'infos sur [Visale.fr](https://visale.fr)